

[View this email in your browser](#)



**Communiqué de presse du Parti socialiste fribourgeois
mercredi 22 mars 2023**

LEDP: le projet du Conseil d'Etat fausse le scrutin majoritaire.

Le Parti socialiste fribourgeois (PSF) salue la décision du Grand Conseil de renvoyer partiellement la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP). L'introduction de l'article 55 alinéa 4 qui prévoit qu'une personne puisse se porter candidate sur plus d'une liste - tant au premier qu'au second tour - lors d'une élection se déroulant à la majoritaire est contraire à la volonté populaire et à l'esprit même de ce mode de scrutin. Le Conseil d'Etat doit revoir sa copie. Le bulletin unique, en vigueur à Genève et Zürich, doit être introduit.

En légitimant le scénario des élections au Conseil d'Etat de 2021 et l'interprétation plus que douteuse qu'avait fait la droite de la LEDP pour s'unir - après être partie en ordre dispersé - lors du second tour, le Conseil d'Etat fausse l'idée du scrutin majoritaire. En effet, et sur la base des alliances conclues lors des élections cantonales 2021, la solution préconisée par le Conseil d'Etat consiste à se retrouver, au plus tard au 2ème tour, avec deux listes : l'une regroupant l'entier des candidat-e-s des partis de gauche et l'autre regroupant l'entier des candidat-e-s des partis bourgeois. Il ne sera dès lors plus possible d'identifier si l'électrice-l'électeur a voté la liste (respectivement les partis présents sur la liste) ou les candidat-e-s, ce qui va à l'encontre de l'esprit du mode de scrutin à la majoritaire qui veut que le-la candidat-e convainque plus par sa personnalité que par son parti. Afin de ne pas transformer le système majoritaire en une proportionnelle et de respecter au mieux la volonté populaire, le PSF défend l'introduction d'un bulletin unique comme c'est le cas dans les cantons de Genève et Zürich.

Dans un projet de loi aux allures de fourre-tout, le groupe socialiste soutient, à une courte majorité de ses membres, la création d'une base légale permettant la mise en place du vote électronique aux niveaux cantonal et communal. Pour assurer la sécurité du vote, il est clair qu'une solution électronique développée et gérée par les pouvoirs publics doit être entreprise car seul l'État, démocratiquement organisé, poursuit des objectifs d'intérêt public et de transparence.

Finalement, le PSF se réjouit d'une modification symbolique, mais non moins primordiale: l'introduction du terme préfète. Seul bémol : le PSF regrette qu'il ait fallu la brillante élection d'une préfète socialiste en Sarine pour adapter la législation fribourgeoise à une réalité : oui, les Préfectures sont également ouvertes aux femmes !

« L'introduction d'un bulletin unique permet de respecter au mieux la volonté populaire et d'assurer que lors d'un scrutin majoritaire, le ou la candidat-e convainc plus par sa personnalité que par son appartenance partisane. »

*Elias Moussa
Député*

Pour plus d'information :

Elias Moussa (Député)
Tel. +41 79 339 44 84, Mail: elias_moussa@bluewin.ch

Thomas Gremaud (Président)
Tel. +41 79 108 82 58, Mail: thomas.gremaud@ps-fr.ch



Copyright © PS Fribourg All rights reserved.

Notre adresse postale est :
Parti socialiste fribourgeois
Route de la Fonderie 2
1700 Fribourg
Suisse

This email was sent to <<Email Address>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)
Parti socialiste fribourgeois · Route De La Fonderie 2 · Fribourg 1700 · Switzerland